

150^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPORT MORAL DE L'ACTIVITÉ 2021 DE L'ASSOCIATION ESCP EUROPE ALUMNI

2021, année à nouveau éprouvante pour notre communauté, nos équipes et nos activités, s'est pourtant révélée un exercice de retour à la croissance pour ESCP Europe Alumni.

Après de nombreuses années d'érosion de notre modèle, les cotisations sont réparties à la hausse avec 230 adhérents de plus qu'en 2020.

La majorité de ces derniers (64%) sont à présent des cotisants à vie qui ont fait le choix de nous soutenir dans la durée et de profiter des nombreux bénéfices associés à ce statut.

Cette situation nous a permis de résister au contexte de crise et de travailler sur de nouveaux projets qui verront le jour à court et moyen terme.

Le conseil d'administration de l'EESC ESCP Business School du 7 décembre a validé l'accord liant l'Association et l'Ecole qui sera mis en place à la rentrée 2022. Les étudiants auront désormais la possibilité de devenir cotisants à vie dès le début de leurs études afin de bénéficier de nombreux services. Ce nouveau modèle permettra à ESCP Europe Alumni de contribuer à leur employabilité en les intégrant dans la communauté des alumni dès leur arrivée et selon leurs besoins. Ce nouveau modèle de relation avec l'Ecole doit aussi nous permettre d'avoir encore plus d'impact sur ses classements.

ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

L'intégration des étudiants dès leur arrivée à l'école a accéléré très significativement la croissance de notre communauté qui s'enrichira chaque année désormais de plus de 5000 nouveaux membres, dont les profils seront de plus en plus internationaux, en termes de provenance mais aussi de destination en termes de carrière.

Il faut souligner qu'à partir de 2022, pour la première fois, plus de la moitié des étudiants ESCP Business School suivront leur formation sur un site hors de France et de Paris. De même, la formation Master in Management sera désormais minoritaire. Ce sont deux évolutions très sensibles des équilibres de notre communauté pour l'avenir.

En 2021, l'Association a poursuivi ses activités en ligne et à distance avec une augmentation significative du nombre d'événements proposés aux Alumni en visio-conférence et en anglais, permettant, d'une part, d'atteindre et de réunir des profils d'Alumni répartis partout dans le monde et, d'autre part, de compléter l'offre développée hors France et hors Europe. 75 manifestations à distance ont ainsi été organisées, soit 56% de plus qu'en 2020.

Ce sont plus de 150 événements qui se sont inscrits dans l'agenda de l'Association grâce à la mobilisation et l'investissement de nos 727 délégués, dont 210 d'entre eux sont basés hors de France.

Pour présenter une offre encore plus attractive, un plan de relance des Groupes, étendu sur 3 ans, a été déployé (remobilisation des délégués, incitation à proposer des événements de qualité et plus réguliers pour leur Groupe, accompagnement au recrutement de nouveaux délégués, mise à jour de la Charte du délégué...). Une démarche qui a permis de relancer en douze mois 75% des Groupes Professionnels. Les événements organisés à l'international conservent leur rythme puisqu'ils représentent 20% des événements globaux.

L'Assemblée Générale du 9 juin 2021 s'est déroulée, pour la deuxième année consécutive, en visio-conférence. Les interventions de Thibaut Guilluy (99), Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises et Elias Orphelin (21), co-créateur du CovidTracker, ont rencontré un franc succès.

Autre temps fort de l'Association : la Delegates Celebration (fusion du Collège des délégués et de la Delegates Night) a également eu lieu le 31 mars 2021 en visio-conférence et permis d'élire la liste préférentielle des candidats au CA présentée ensuite en Assemblée Générale. Un rendez-vous institutionnel, suivi d'une soirée très appréciée. Ce moment est également l'occasion de remercier l'ensemble des délégués pour toutes leurs actions.

Enfin, l'Association a pu profiter de l'assouplissement des contraintes sanitaires pour enfin réunir

ses alumnis de manière conviviale en organisant sa Garden Party annuelle le 8 juillet 2021. Plus de 200 diplômés et étudiants ont fait le déplacement dans la cour du campus de République et profité d'une soirée conviviale au cours de laquelle 3 diplômés se sont vu décerner le prix « Alumni of the year » : dans la catégorie Corporate Laetitia Toupet (98), Global Brand President La Roche-Posay ; dans la catégorie Créateur Aline Foulet (01), Fondatrice & Présidente d'Akane ; dans la catégorie « For good » Marine Mandrila (13) et Louis Martin (12), co-fondateur de Refugee Food.

La collaboration plus étroite de ESCP Europe Alumni avec l'école a permis à 100% des étudiants de bénéficier du statut de cotisant pendant toute la durée de leurs études. Ces derniers ont ainsi eu accès à la totalité des services proposés par l'Association, les encourageant ainsi à commencer à construire leur propre réseau et à s'intégrer dans la communauté.

Le programme de parrainage a mobilisé plus de 244 parrains et permis la formation de 372 binômes. Les 4 Boot camps phares (Finance, Conseil, Tech et Marketing), ont, eux aussi, permis à plus de 700 étudiants de découvrir des secteurs clés très plébiscités, et de s'entraîner à des processus de recrutement spécifiques.

Enfin, ESCP Europe Alumni a été fidèle à ses valeurs de solidarité en lançant en février 2021 l'opération « Ecoute Solidaire ». Plus de 1 000 diplômés ont ainsi appelé 2 600 étudiants pour prendre de leurs nouvelles dans une période mouvementée et leur faire part de la mobilisation de la communauté à leur égard.

Cette opération, relayée par la presse, a rencontré un vif succès auprès de toutes les générations et a permis de démontrer la cohésion de notre réseau.

COMMUNICATION

Le magazine ESCP Europe Alumni s'est, quant à lui, totalement réinventé : devenu trimestriel, il propose un contenu plus dense et une ligne éditoriale plus travaillée. De nouvelles rubriques ont également vu le jour (« La grande interview » remplaçant le portrait du mois ; « En immersion », pages « Culture », « Green is good », « Le questionnaire de Proust », etc.). L'abonnement est désormais possible pour les non cotisants.

La nouvelle stratégie Social Media – matérialisée entre autres par du contenu plus régulier et plus qualifié – porte déjà ses fruits, positionnant notamment la page LinkedIn @ESCPAlumni à la première place des associations d'Alumni en France en termes de nombre d'abonnés (17 673 au 31 décembre 2021) et d'engagement des utilisateurs.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Dans la continuité de 2020, nous avons maintenu nos services individuels et collectifs essentiellement à distance, tout en poursuivant le développement de l'offre. 26 nouvelles thématiques ont été déployées, certaines en rapport avec le contexte particulier (management à distance, travail hybride), d'autres autour des *soft-skills* (intelligence émotionnelle, résilience,...) et de la recherche d'emploi (CV, réseau,...).

Près de 100 webinaires ont ainsi été proposés, pour un total de 1500 participants.

Le marché de l'emploi a mieux résisté que ce qui avait été annoncé à plusieurs reprises, et notre offre à destination des Alumni hors poste a donc été moins développée qu'anticipé :

- Nous avons lancé au 1er semestre un groupe d'échange et de partage de bonnes pratiques entre Alumni, et la majorité avait retrouvé un emploi en juin.

- Nous avons pu tenir au 2e semestre notre programme Cap Avenir, conçu pour accompagner les personnes en recherche d'emploi dans la définition de leur projet professionnel et sa mise en œuvre en les rencontrant plutôt qu'à distance.

L'activité avec notre partenaire Wats4U (regroupant les Associations des 16 plus grandes écoles de commerce et d'ingénieurs françaises) s'est accrue, avec des formules en distanciel :

- 3 événements de recrutement

- 8 «apéros» sectoriels, mixant interventions d'experts et réseau.

Concernant les prestations individuelles, 200 Alumni ont fait appel aux entretiens en tête-à-tête, (nombre équivalent à l'année précédente). Une majorité d'entre eux était en poste (55%) - alors qu'ils étaient minoritaires en 2020 - ce qui confirme la bonne tenue du marché de l'emploi et confirme le désir de mobilité des professionnels en sortie de crise sanitaire. L'Association est ravie de réaliser sa mission en étant aux côtés des étudiants et des diplômés dans les moments difficiles, critiques et heureux de leur parcours et de les accompagner pour trouver les meilleures réponses à leurs questionnements dans un environnement de plus en plus incertain.

2021 a donc permis à l'Association de consolider ses positions et de s'ancrer dans une dimension plus proche de ses membres, plus digitale et plus internationale aussi. Nous sommes prêts pour accompagner le plan de développement très ambitieux de l'Ecole en veillant à affirmer les valeurs d'ouverture et d'inclusivité propres aux Alumni d'ESCP Business School.

150th GENERAL ASSEMBLY

2021 ANNUAL ACTIVITY REPORT OF THE ESCP EUROPE ALUMNI ASSOCIATION

2021 was once again a trying year for our community, our teams and our activities. It has nevertheless proved to be a return to growth for ESCP Alumni.

After many years of erosion of our model, membership fees are on the rise again with 230 new members versus 2020.

The majority of these (64%) are now lifetime contributors who have chosen to support us over the long term and to enjoy the many benefits associated with this status. This situation has enabled us to withstand the crisis context and to work on new projects that will see the light of day in the short and medium term.

The Board of Directors of ESCP Business School, on December 7, validated the agreement binding the Association and the School which will be put in place at the start of the 2022 academic year. Students will now have the opportunity of becoming lifelong contributors from the beginning of their studies in order to benefit from our large services offer. This new model will allow ESCP Alumni to contribute to their employability by integrating them into the Alumni community as soon as they arrive and according to their needs. This new model of relationship with the School should also allow us to have even more impact on its rankings.

ANIMATION OF THE COMMUNITY

The integration of students as soon as they join the school has significantly accelerated the growth of our community, which will now be enriched each year by more than 5,000 new members, whose profiles will be increasingly international, in terms of origin but also in terms of career destination.

It should be noted that from 2022, for the first time, more than half of ESCP Business School students will follow their studies on a campus outside France and Paris. Similarly, the Master in Management program will now be in the minority, these are two very significant changes in the balance of our community for the future.

In 2021, the Association continued its online and remote activities with a significant increase in the num-

ber of events offered to Alumni by videoconference and in English, allowing, on the one hand, to reach and bring together profiles of Alumni spread all over the world and, on the other hand, to complete the offer developed outside France and outside Europe. 75 remote events were organized, i.e. 56% more than in 2020.

More than 150 events punctuated the Association's agenda thanks to the mobilization and investment of our 727 delegates, 210 of whom are based outside France.

To present an even more attractive offer, a galvanizing plan for Groups - extended over 3 years - has been deployed (remobilization of delegates, incentive to offer quality and more regular events for their Group, support for the recruitment of new delegates, update of the Delegate's Charter...). An approach that has made it possible to relaunch 75% of Professional Groups in twelve months. Events organized internationally maintain their pace since they represent 20% of global events.

The General Assembly of June 9, 2021 was held, for the second consecutive year, by videoconference. The interventions of Thibaut Guilluy (99), High Commissioner for Employment and Business Engagement and Elias Orphelin (21), co-creator of CovidTracker, met with great success.

Another highlight of the Association: the Delegates Celebration (merger of the College of Delegates and the Delegates Night) took place on March 31, 2021 by videoconference and enabled the preferential list of candidates for the CA to be elected, which was then presented in General Assembly. An institutional meeting, followed by a much appreciated evening. This moment is also an opportunity to thank all the delegates for all their actions.

Finally, the Association was able to take advantage of the easing of health constraints to finally bring together the Alumni community in a pleasant atmosphere by organizing its annual Garden Party on July 8, 2021.

More than 200 graduates and students made the trip to the courtyard of the campus of République and enjoyed a convivial evening during which 3 graduates were awarded the "Alumni of the Year" prize: in the Corporate category Laetitia Toupet (98), Global Brand President La Roche-Posay; in the Entrepreneurs category Aline Foulet (01), Founder & President of Akane; in the "For good" category Marine Mandrila (13) and Louis Martin (12), co-founder of Refugee Food.

ESCP Alumni's closer collaboration with the school has enabled 100% of students to benefit from contributor status throughout their studies. They thus had access to all the services offered by the Association, encouraging them to start building their own network and integrating into the community.

The mentorship program mobilized more than 244 mentors and enabled the formation of 372 pairs of mentors/mentees. The 4 flagship Boot Camps (Finance, Consulting, Tech and Marketing) have also enabled more than 700 students to discover key sectors that are very popular, and to train in specific recruitment processes.

Finally, ESCP Alumni has been faithful to its values of solidarity by launching the "Ecoute Solidaire" operation in February 2021. More than 1,000 graduates called 2,600 students to hear from them in a turbulent period and let them know about the community's mobilization on their behalf.

This operation, relayed by the press, met with great success with all generations and made it possible to demonstrate the solidarity of our network.

COMMUNICATIONS

The ESCP Alumni magazine, meanwhile, has been completely reinvented: now issuing quarterly, it offers denser content and a more refined editorial line. New sections have also been added ("The great interview" replacing the portrait of the month; "In immersion", "Culture" pages, "Green is good", "Proust's questionnaire", etc.). Subscription is now possible for non-contributors.

The new Social Media strategy – embodied among other things by more regular and more qualified content – is already paying off, notably positioning the LinkedIn @ESCPAlumni page in first place among Alumni associations in France in terms of number of followers (17 673 as of December 31, 2021) and user engagement.

PROFESSIONAL DEVELOPMENT

Continuing from 2020, we have maintained our individual and services offer mainly remotely, while continuing to develop the offer.

26 new themes have been deployed, some related to the particular context (remote management, hybrid work), others around soft-skills (emotional intelligence, resilience, etc.) and job search (CV, network ...). Nearly 100 webinars were offered, for a total of 1,500 participants.

The job market held up better than what had been announced on several occasions, and our offer for unemployed Alumni was therefore less developed than anticipated:

- In the first half of the year, we launched a group for exchanging and sharing good practices between Alumni, and the majority had found back a job in June.
- In the second half of the year, we were able to hold our Cap Avenir program, designed to support job seekers in defining their professional project and implementing it in-person rather than remotely.

The activity with our partner Wats4U (bringing together the Associations of the 16 largest French business and engineering schools) has increased, with remote formats:

- 3 recruitment events
- 8 sectoral «aperitifs» meetings, mixing expert and network interventions.

Regarding individual services, 200 Alumni used one-to-one interviews (a number equivalent to the previous year). A majority of them were employed (55%) - whereas they were a minority in 2020 - which confirms the good performance of the job market and the desire for mobility of professionals at the end of the health crisis. The Association is delighted to carry out its mission by being alongside students and Alumni in the difficult, critical and happy moments of their career and by supporting them in finding the best answers to their questions in an increasingly uncertain environment.

2021 has therefore enabled the Association to consolidate its positions and to anchor itself in a dimension closer to its members, a more digital and more international one too. We are ready to support the School's very ambitious development plan by affirming the values of openness and inclusiveness specific to ESCP Business School Alumni.

Cabinet FITECO
183 rue de la Pompe
75116 Paris

ASSOCIATION ESCP ALUMNI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021)

A l'assemblée générale de l'association ESCP ALUMNI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESCP ALUMNI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment ce qui concerne la césure des cotisations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Sèvres, le 6 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

FITECO,
Yannick GESLIN
Associé

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 (en € - avec comparatifs 2020)

ACTIF	2021	2020
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1524	4 603
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières	200	200
	1724	4 803
ACTIF CIRCULANT		
Créances clients		2 145
Autres créances	118 750	1 039
Valeurs mobilières de placement	100	100
Disponibilités	1 538 168	1 583 448
Charges constatées d'avance	72 183	60 590
	1 729 200	1 647 322
	1 730 925	1 652 125

PASSIF	2021	2020
FONDS PROPRES		
Autres fonds propres	458	458
Réserve statutaires ou contractuelles	21 485	21 485
Réserves pour projets de l'entité	1 524	1 524
Report à nouveau	581 976	533 955
Excédent ou déficit de l'exercice	164 555	48 021
	769 999	605 443
PROVISIONS		
Provisions pour charges	208 350	93 837
	208 350	93 837
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 460	48 018
Dettes sociales et fiscales	121 285	113 056
Autres dettes	8 451	16 158
Produits constatés d'avance	570 378	775 609
Écart de conversion passif	2	2
	752 574	952 842
	1 730 925	1 652 125

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2021 (en € - avec comparatifs 2020)

	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	703 603	620 515
Ventes de prestations de service	91 428	134 164
Produits de tiers financeurs		
Contributions financières	351 548	121 157
Reprise sur provision et transfert de charge		
Autres produits	18 658	21 484
	1 165 238	897 319
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	303 174	269 839
Impôts, taxes et versements assimilés	17 610	13 952
Salaires et traitements	386 689	378 861
Charges sociales	173 435	167 523
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	3 078	8 374
Dotations aux provisions	114 513	11 785
Autres charges	283	34
	998 781	850 368
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	166 456	46 950
RÉSULTAT FINANCIER	1 833	1 514
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (NET)	-3 327	-150
IMPÔT/SOCIÉTÉ	-407	-294
RÉSULTAT NET	164 555	48 021

TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2021 (en € - avec comparatifs 2020)

	2021	2020
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement	282 146	68 180
Cession ou réduction de l'actif immobilisé		
TOTAL DES RESSOURCES	282 146	68 180
EMPLOIS		
Acquisitions d'immobilisations		
Reprise provision sur manifestations		
TOTAL DES EMPLOIS	0	0
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT	282 146	68 180
Variation de l'actif circulant	-127 159	29 115
Variation des dettes	200 267	-734 441
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-327 426	763 556
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-45 280	831 736
Situation de trésorerie à l'ouverture	1 583 548	751 812
SITUATION DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 538 268	1 583 548
Contrôle variation de la trésorerie	-45 280	831 736
Vérification	0,00	0,00

NOTES ANNEXES DE L'EXERCICE 2021 (avec les comparatifs 2020)

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La première application du règlement ANC N°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif constitue un changement de méthode comptable. L'impact du changement déterminé à l'ouverture de l'exercice est imputé en «report à nouveau» soit au 1^{er} janvier 2020.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sans mention, les montants sont exprimés en Euro.

1 - Amortissements des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les bien non décomposables à l'origine.

L'Association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

2 - Cotisations, abonnements et autres produits

À partir de 2020, l'Association ESCP Europe Alumni a mis en place des cotisations à vie. Ces cotisations, d'un montant supérieur aux cotisations annuelles sont réparties sur 3 ans. La cotisation annuelle reste possible.

Les abonnements sont présentés en tant que tels dans les recettes.

3 - Aspect fiscal

L'Association ESCP Europe Alumni est fiscalisée en partie et il n'a pas été déposé de dossier dans le cadre de l'instruction de l'Administration Fiscale sur la fiscalisation des associations pour s'assurer de cette position.

La sectorisation des activités lucratives et non lucratives a pour conséquence une diminution de certains produits et charges du montant de la TVA y afférent.

Le prorata de TVA récupérable s'élève à 9% sur l'exercice 2021.

4 - Immobilisation incorporelles

Il n'y a pas eu d'acquisition d'immobilisations incorporelles cette année. Les immobilisations incorporelles (hors immobilisations en cours) s'élèvent à 514 450 € en valeur brute au 31/12/2021.

5 - Immobilisation corporelles

Le montant des immobilisations corporelles s'élève à 41 172 € au 31/12/2021.

6 - Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 191 133 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Autres	200		200
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et Comptes rattachés			
Autres	118 750	118 750	
Charges constatées d'avance	72 183	72 183	
TOTAL	191 133	190 933	200

7 - Fonds propres

	2020	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	2021
Fonds propre sans droit de reprise	458				458
Réserves	23 010	48 021		48 021	23 010
Report à nouveau	533 955		48 021		581 976
Excédent ou déficit de l'exercice	48 021	-48 021	164 555		164 555
Situation nette	605 443		212 576		769 999
TOTAL	605 443		212 576	48 021	769 999

8 - État des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 752 274 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	52 460	52 460
Dettes fiscales et sociales	121 285	121 285
Autres dettes	8 451	8 451
Produits constatés d'avance	570 378	570 378
TOTAL	752 574	752 574

9 - Provisions pour charges

Engagement retraite :

Lorsqu'un salarié est mis à la retraite par son employeur (et donc qu'il ne s'agit pas d'un départ volontaire), une indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement doit être versée, si la convention collective applicable dans l'entreprise ou son contrat de travail ne prévoient pas de dispositions plus favorables. Il n'y a pas eu de reprise en 2021.

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Provision pour retraite	93 837	12 437		106 274
TOTAL	93 837	12 437		106 274

10 - Contributions volontaires

Les contributions volontaires des bénévoles de l'Association ESCP Europe Alumni au titre de l'année 2021 s'élèvent à 1600 heures, valorisées à 20€, soit 32 000€.

11 - Cotisations

	2021	2020
Cot à vie Senior 650 €	23 365	11 483
Cot à vie Senior 550 €	92 629	58 361
Cot à vie Senior 450 €	142 014	101 514
Cot à vie Retraité	9 806	7 731
Cot à vie Junior	73 981	31 706
Cot à vie Couple Senior	35 717	24 867
Cot à vie Couple Junior	4 233	2 700
Cot à vie Couple Retraité	900	750
Cot à vie Bienfaiteur	6 000	4 500
Cot à vie Donateur	7 488	4 155
Cot à vie Délégué	20 029	15 471
Diplômés Annuelle Senior	233 964	285 801
Diplômés Annuelle Junior	3 688	7 313
Diplômés Annuelle Retraité	29 590	32 250
Diplômés Annuelle Couple	13 800	18 445
Etudiants MS / MS Exe		2 160
Etudiants MBA		1 755
Etudiants MEB		90
Etudiants MiM / Grande Ecole		1 515
Etudiants Master / Master Exe		1 170
Etudiants PhD / Manager dirigeant		
Etudiants Bachelor		180
Autres cotisations (bienfaiteurs,...)	6 400	6 600
TOTAL	703 604	620 515

12 - Autres produits

	2021	2020
Magazine		
Subvention D'exploitation	70 078	89 329
Solde des Manif		
Autres pds Pôle carrière	9 039	9 217
Autres produits	20 950	44 435
Reprise et transfert de charges	11 167	12 267
TOTAL	111 234	155 248

13 - Frais de gestion

	2021	2020
Affranchissement & routage	35 515	39 989
Frais d'impression autres mailing	12 815	14 614
Communication & promotion	36 453	42 531
Frais de déplacement et réceptions	6 612	4 394
Honoraires	87 253	79 343
Fournitures de bureau	7 907	3 718
Télécommunications	4 251	5 737
Frais d'assemblée générale & manifestations	22 273	1 295
Prestations informatiques	43 905	32 944
Locaux, matériels de bureau, divers	28 223	31 921
Frais bancaires	17 968	13 352
TOTAL	303 174	269 839

14 - Eléments financiers

Le résultat financier s'élève à 1 833€ et correspond principalement aux intérêts sur placement financier. L'impôt sur les placements financiers a été calculé et provisionné à hauteur de 250 € pour l'année 2021.

15 - Effectif

L'effectif de l'Association est de 9 personnes au 31/12/2021. La base de la taxe sur salaire est déterminée par le pourcentage lucratif et non lucratif communiqué par ESCP Europe Alumni.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2022

	Budget 2022	Réalisé 2021
PRODUITS		
Cotisations annuelles	226 977	287 442
Cotisations à vie	463 745	416 162
Étudiants	1 400 000	350 000
Abonnements ESCP Magazine	67 771	70 078
Produits Pôle Carrière	20 000	20 950
Autres produits	13 255	20 607
Reprise sur provision et transfert de charge	-	-
	2 191 748	1 165 238
CHARGES		
Frais de personnel	1 300 000	577 734
Frais de gestion dont honoraires intervenants	748 000	303 457
Fond de solidarité	100 000	
Dotations aux amortissements et provisions	20 159	117 591
	2 168 159	998 781
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	23 589	166 456
Résultat financier	1 200	1 833
Résultat exceptionnel (net)	-	-3 327
Impôts/société	- 250	- 407
RÉSULTAT NET	24 539	164 555

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 10 juin 2022

■ 1^{ère} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

■ 2^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

■ 3^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le résultat de l'exercice s'élève à 164 555 € et approuvant la proposition du Conseil d'Administration décide l'affectation de cette somme au compte « report à nouveau » pour la totalité.

■ 4^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'Administration concernant le montant des cotisations annuelles de l'exercice 2022, telles que présentées dans le mailing de janvier 2022.

Elle approuve aussi le principe de cotisation à vie des étudiants ainsi que les tarifs de cotisations 2023, tel que présentés lors de cette Assemblée Générale.

■ 5^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet du budget pour l'exercice 2022, approuve celui-ci dans toutes ses parties sans exception, ni réserve.

■ 6^{ème} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats des élections au scrutin secret des administrateurs, nomme pour 3 ans 8 membres titulaires et renouvelle 1 membre.



ESCP EUROPE ALUMNI

6-8 avenue de la Porte de Champerret - 75017 Paris - France
Tél. +33 (0)1 43 57 24 03 et +33 (0)1 48 05 46 27
www.escpalumni.org